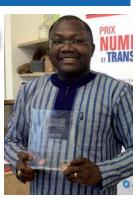


Veille citoyenne au Burkina Faso



Reconnaissance internationale pour la CODEL

La plateforme Présimètre primée en FranceP. 12



Dialogue citoyen sur la réconciliation nationale

Ils ont dit...
P. 9

Atelier de renforcement de capacités des jeunes sur le plaidoyer et le réseautage

Allocution du président de la CODEL



onsieur le Vice-président de la CODEL, formateur de la présente session ;

Mesdames, Messieurs; Chers participants.

La CODEL a le plaisir de vous compter avec elle, à la présente session de formation pour le renforcement des capacités des jeunes des organisations membres et des partenaires au programme PRESIMETRE, sur le plaidoyer et le réseautage.

Je vous invite à vous impliquer ces deux (02) jours durant pour partager vos expériences, renforcer vos capacités et celles de votre organisation.

Les activités et thèmes choisis à cet effet vont vous êtres traités et approfondis de manière à ce que de retour dans vos structures et bases, vous puissiez communiquer les acquis aux autres acteurs de la société civile, aux citoyens avec lesquels vous vivez au quotidien.

Au terme de votre formation, nous souhaitons que vos structures et membres renforcent la CODEL, que vous puissiez mener des actions de légitimation en vue de renforcer la collaboration, la synergie d'actions au niveau de la société civile et devenez des acteurs majeurs du processus démocratique au Burkina Faso.

Une telle initiative, vous disposera à tra-

vailler ensemble dans les réseaux que vous construirez à l'intérieur et autour de la CODEL avec plus de détermination et plus d'engagement face aux défis que nous devons relever ensemble. Ainsi, développant des plaidoyers efficaces autour de nos institutions et de leurs animateurs au niveau des différents segments de l'Etat ou des forces sociales, vous ferez mieux connaître la CODEL, ses objectifs et sa stratégie fondée en grande partie sur la situationroom.

En effet, depuis ce dispositif stratégique mis en place par la CODEL dans le cadre de la surveillance des élections couplées présidentielle et législatives, la CODEL a su tirer de nombreuses initiatives à sa portée et à la portée des citoyens pour le suivi efficace des politiques publiques et crédibiliser la société civile.

Fort de ces principes et des connaissances, que vous aurez appris et internalisés, vous pourrez participer par exemple à l'animation et à l'exploitation judicieuse de la plateforme de veille citoyenne PRESIMETRE et à ses différents programmes. Vous pourrez expliquer les principes de la reddition des comptes inscrits dans nos lois, demander aux responsables élus à tous les échelons de soumettre à ces exercices. Ainsi, connu notre rôle de contre-pou-

voir, mutualisant nos expériences et fédérant nos énergies, nous ferons de la CODEL un interface pérein entre l'Etat et la société civile et nous contribuerons incontestablement à intéresser les citoyens à la gestion de l'Etat et de ses segments principaux comme l'exécutif, le parlement et les collectivités territoriales, tels les conseils généraux et les communes.

Je vous souhaite une très bonne session de formation.

Fait à Ouagadougou le, 30 octobre 2017

Le Président de la CODEL

Maitre Halidou OUEDRAOGO Avocat à la cour



Tél.: (226) 25 38 38 46 25 40 89 72

Directeur de publication Me Halidou OUEDRAOGO

> Redacteur en chef Aimé M. KAMBRIE

Ont collaboré

Sab Ali Moctar K. OUEDRAGO Lydia ZANGA/OUEDRAOGO Antoinette POUYA/SAWADOGO

Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Maquette & Mise en page
B. Issa Daniel BAMBA
78 80 38 76

La riche expérience de la CODEL mérite d'être vulgarisée

ous avons une spécificité au niveau de la Convention des organisations de la société civile pour la surveillance domestique des élections.

Cette spécificité, c'est notre expérience de la surveillance domestique des élections, inspirée de la stratégie de la situation-room est nouvelle, riche, innovatrice, performante.

Cette expérience, revélée à l'occasion de l'historique élection couplée présidentielle et législatives, du 29 novembre 2015 mérite d'être connue.

Les citoyens lui doivent le succès des résultats de ce scrutin ainsi que ceux des municipales de 2015 et de 2016.

Le choix de la situation-room, dispositif pour les élections et d'autres initiatives citoyennes, plateforme de partage d'information groupes de la société civile, travaillant dans ces espaces pour renforcer leurs collaborations, plaidoyers, fédérer leurs énergies pour rendre meilleur, disponible, une réponse rapide aux dysfonctionnements dans la gestion du processus électoral ou autres difficultés d'observations traditionnelles des élections, mérite amplement d'être connu. Ces notions que la CODEL a réussi à maîtriser tout au long du processus électoral vécu dans notre pays, mérite d'être approprié par les citoyens et les responsables qu'ils élisent.

Sur le continent africain aussi bien que dans notre pays, les élections mal organisées ouvrent les portes à leurs contestations et retardent l'ap-

profondissement de la démocratie. Celles que nous avons organisées courant 2015 /2016 ont été franches, exemptes de violences, de fraudes électorales et d'autres erreurs souvent commises dans les processus électoraux et iustifient la désaffection des citoyens à ce jeu électoral et leur désintérêt à long terme de la question électorale. La CODEL depuis la fin du processus électoral au Burkina Faso s'emploie à former ses membres dans ce domaine, à renforcer ses structures pour une immersion dans notre société de ses actions dans l'objectif d'intéresser plus les citoyens. Le présent journal, «CODEL-Info» participe à cette vision et à cette action. L'utilisation des TICs, éléments nouveaux dans le domaine, facilite l'appropriation des résultats et des données sociologiques et anthropologiques. Dans le paysage politique des ONG au Burkina Faso et de la sous-région, une telle caractéristique d'initiatives et d'actions permet des résultats fiables, crédibles et crée un niveau de confiance entre les ci-

toyens et les responsables qu'ils choisissent au niveau de l'Etat et de ses démembrements tels le parlement, les régions et les communes. Cette plateforme d'actions, cette vision et ce droit distinguent la CODEL des autres structures et lui permettent de jouer son rôle de veille citoyenne et d'animer les plateformes de suivi des politiques publiques.

C'est ici l'un des volets qui doit être véhiculé par notre organe. Cet ensemble d'initiative qui seront relatées vont favoriser les animateurs de nos structures et vont leur permettre de jouer au côté de nos partenaires phares (DIAKONIA, WATER AID, INGENIA) un rôle de contrepouvoir et de nous engager dans la construction d'une démocratie durable et d'une gouvernance rigoureuse dans notre pays.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous revenir par vos contributions et vos suggestions.

Me Halidou OUEDRAOGO. Le président

Les acquis de la CODEL

- la CODEL a réussi à fédérer les initiatives et les forces d'une centaine d'OSC et réseau d'OSC en vue des élections législatives et présidentielle de 2015 et municipales de 2016.
- 6000 observateurs formés et équipés ont été déployés sur le terrain
- une observation pro active qui a permis de contribuer à la correction de dysfonctionnements constatés le jour des votes
- une contribution à la crédibilisation du processus électoral
- une maîtrise de la surveillance du processus électoral
- un renforcement de l'intérêt des populations à la vie politique
- formulation de recommandations pertinentes en vue de l'amélioration de futurs processus électoraux.



Présentation de la CODEL

a CODEL est une organisation de la société civile burkinabè créée le 3 juillet 2015.

Elle est une plateforme de veille citoyenne qui fédère et harmonise les efforts de suivi citoyen de plusieurs organisations de la société civile. C'est également un interface de promotion et de facilitation du dialogue méthodique et constructif entre les citoyens et l'Etat en vue d'un changement positif favorable à la gouvernance vertueuse et au développement durable.

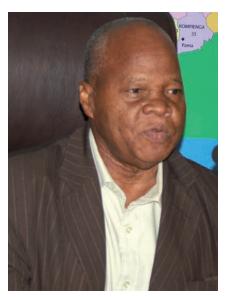
A l'origine, la CODEL a été créée pour assurer le suivi des élections post-insurrectionnelles.

Dans sa charte constitutive adoptée en 2015, elle est définie comme «un réseau, une plateforme d'harmonisation et de coordination pour des élections transparentes à partir d'une observation organisée».

Après avoir impacté le processus électoral et contribuer lors de la double consultation (présidentielle et législative) du 29 novembre 2015 à des confrontations électorales transparentes et non violentes, avec au bout du compte des résultats acceptés de tous, la CODEL a été sollicitée par ses membres et ses partenaires pour poursuivre sa mission de veille.

Sur la base des leçons apprises et d'une analyse diagnostique préalable 'DIRO' (diagnostic organisationnel et plan de développement institutionnel et de renforcement organisationnel), la CODEL a alors approfondi et élargi ses actions et s'installe désormais comme un acteur clé du contrôle citoyen de l'action publique.

Elle initie des cadres d'échanges pour interpeller les pouvoirs publics



Me Halidou OUEDRAOGO, président de la CODEL

sur des préoccupations d'intérêt national. Elle recourt aussi à des plaidoyers institutionnels pour accroître ses chances d'aboutir aux changements souhaités.

Un nouvel horizon

Dans une approche d'éducation citoyenne, la CODEL œuvre à renforcer les capacités de ses membres et des citoyens dans leur participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, au suivi des prestations des services publics et à la constitution de groupes de pression responsables sur ceux qui ont des parcelles de pouvoirs.

Au cours d'un atelier organisé le 29 et le 30 septembre 2017 à Ouagadougou, les organisations membres de la CODEL et celles impliquées dans le programme Présimètre ainsi que les partenaires institutionnels et financiers, se sont mis d'accord sur les activités de pérennisation et de plaidoyer de la Convention.

Dans l'entre-deux-élections, la CODEL aura pour objectif de ren-

N°00

forcer le suivi-participatif des politiques publiques à travers le programme Présimètre notamment.

Elle œuvre désormais autour d'un mécanisme qui permet aux populations de s'informer régulièrement des mesures prises et des actions entreprises par les pouvoirs politiques afin qu'elle puisse les interpeller en cas de besoin.

«Nos activités d'aujourd'hui et de demain vont viser à renforcer les capacités de nos membres et aider à l'approfondissement de l'éveil des consciences », a expliqué le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo.

La CODEL participe aussi à l'instauration d'un climat apaisé propice au développement en mettant en place des cadres de concertations sur la réconciliation nationale.

Le bureau de la CODEL

Mis en place au cours de l'AG constitutive du 3 juillet 2015, le bureau de la CODEL a été réaménage le 5 octobre 2015 et se compose comme suit:

Président: Me Halidou OUE-DRAGO (FEPDHA)

Vice-président: Daniel DA HIEN (RAJ)

Rapporteur général: Lydia ZANGA/OUEDRAOGO (CIDOC) Rapporteur général adjoint: Alfred OUEDRAOGO (FRC)

Chargé de la communication, des relations publiques et des partenariats: Aimé M. KAMBIRE (CNP-NZ)

Les organisations membres de la CODEL

La CODEL a été mise au cours d'une assemblée à laquelle ont pris



part les organisations suivantes : Le Front de renforcement citoyen (FRC), le Balai Citoyen, le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), le Centre national de presse Norbert Zongo (CNP-NZ), le Réseau Afrique jeunesse (RAJ), le Groupe d'études et de recherches pour la démocratie, le développement économique et social (GERDDES), l'Association d'Appui et d'Eveil Pugsada (ADEP), l'Association Monde Rural (AMR), l'Association des femmes juristes, le WANEP, la Fondation FEPDHA, RESOCIDE, CIDOC, le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) et le RAPPED.

D'autres organisations de la société civile ont sollicité leur adhésion à la CODEL, mais à une période qui n'avait pas permis d'examiner leurs demandes. Leur demande sont en attente.

Les Partenaires

La CODEL est de nos jours appuyée par Diakonia (ONG suédoise) et de Water Aid (ONG américaine) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'imputabilité politique et de redevabilité socio-économique baptisée «Présimètre».

Dans le suivi des élections de 2015 et 2016, la CODEL a été soutenue par Diakonia, NDI (institut d'américain d'appui à la démocratie), ECES (Un centre européen d'appui aux processus électoraux) et OSIWA.

L'accompagnement technologique a été assuré par One World et Ingenia Consulting. La CODEL a aussi bénéficié du soutien de la CENI, l'Union européenne, la Suède, la Suisse. Veille citoyenne au Burkina Faso

La Codel se pérennise et élargit ses activités

Des organisations de la société civile burkinabè ont décidé de pérenniser la Convention des OSC pour l'observation domestique des élections (CODEL), une plateforme d'harmonisation des stratégies de veille électorale mise en place en 2015 et sollicitée désormais pour mettre en œuvre de nouveaux projets de veille citoyenne. Au cours d'un atelier organisé le 29 et le 30 septembre 2017 à Ouagadougou, les organisations membres de la CODEL et celles impliquées dans le programme Présimètre ainsi que les partenaires institutionnels et financiers, se sont mis d'accord sur les activités de pérennisation et de plaidoyer de la Convention. L'objectif est de renforcer le suivi-participatif des politiques publiques.



Le vice-président de la CODEL, Daniel DA HIEN présentant les nouveaux projets de l'association.

es participants à l'atelier, tenu à Splendid Hôtel les 29 et 30 novembre 2017, se sont appropriés les projets de pérennisation, de développement institutionnel et organisationnel ainsi que des activités de plaidoyers de la CODEL.

Ils ont également identifié les stratégies de mise en œuvre et de suivi des activités du projet. Enfin, ils ont discuté de la collaboration que les parties prenantes entretiendront entre elles, étant donné que chaque organi-

Suite à la page 6



N°00

Suite de la page 5

sation membre de la CODEL ou impliquée dans l'exécution du programme Présimètre, garde son identité et son autonomie. Ces activités concernent pour l'essentiel la création de cadres d'échanges et d'interpellation citoyens et des actions de plaidoyers institutionnels.

Elles vont permettre à la CODEL de contribuer à des changements positifs dans la gouvernance politique et économique au Burkina Faso.

La CODEL tient, à travers ses activités, à offrir sa contribution et son expérience dans la veille citoyenne sur les actions du président du Faso telles que prévues dans le Programme national pour

le développement économique et social (PNDES) et son projet de société. Elle compte en outre prendre une part active dans la résolution des grands enjeux auxquels fait face le pays, notamla réconciliation, tolérance religieuse et politique, la lutte contre le terrorisme...

Pour le président de la CODEL, Halidou Ouédraogo, les activités programmées visent à renforcer les capacités des membres de la Convention et à aider à l'approfondissement de l'éveil des consciences des citoyens.

«Nous allons renforcer notre plateforme de veille citoyenne », a précisé Me Halidou Ouédraogo. Boris Somé de WANEP, une organisation membre de la CODEL, a ajouté : «On ne doit pas s'arrêter après les élections, mais poursuivre avec une veille sur l'action de ceux qui ont été élus». Le vice-président de la CODEL, Daniel DA HIEN, a renchérit en ces termes : «on a fini (d'observer) les élections mais il y a des conseils municipaux qui ne sont pas encore fonctionnels, certains maires sont menacés d'expulsion. Le travail n'est pas achevé».

Outre les membres du bureau exécutif de la CODEL, les participants sont issus des vingt OSC membres de la CODEL, de cinq relais provinciaux de la CODEL (Gaoua, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouagadougou, Kaya, Ouahigouya) et des autres OSC parties prenantes du Présimètre (Free Afrik, ABB, RTB, MBDHP, REN-LAC, UNALFA).



Des participants à l'atelier de planification.



Dialogue citoyen sur la réconciliation

Concertation entre victimes de violences impunies, société civile et secteur privé

Des acteurs de la société civile, syndicalistes, avocats et journalistes ainsi que les ayants droits des victimes économico-politiques et le secteur privé ont participé du 19 octobre au 27 novembre 2017 à Ouagadougou, à des dialogues citoyens sur la réconcilliation nationale, organisés par la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL).

es participants à ces dialogues citoyens, organisés sous l'égide de la CODEL, du 19 octobre ıau 27 novembre 2017 à Ouagadougou, ont été invités à s'invesle processus renforcement de l'Etat de droit et de l'apaisement du climat social en donnant leurs contributions sur la réconciliation nationale au Burkina. Plusieurs intervenants ont animé ces différentes rencontres. Jonas Hien (CNOSC) et Luc Marius Ibriga (ASCE/LC) ont intervenanu sur le rôle des OSC dans le processus de réconcilliation nationale. «Toute réconcilliation mérite des concessions» a indiqué M. Ibriga. De même, Abdoul Karim Sango et Me Hamed Ouédraogo, ont donné des communications sur les généralités, les modalités et les étapes de la ré-



Le praesidium au cours d'un dialogue citoyen.

concilliation nationale, avec des illustrations sur les cas vécus au Rwanda, en Afrique du Sud, au Libéria, en Sierra Léone ou encore en Côte d'Ivoire. Mme Aïcha Ouédraogo, 2e vice-président du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN), a présenté un exposé sur son institution. Sur les réparations des violences, Me Ahmed Ouédraogo a noté qu'il faut les entourer des précautions nécessaires. Si les actes symboliques de réparations ne sont pas tournés vers la justice, la vérité et un changement social souhaité, ils peuvent être vus comme des manœuvres du pouvoir afin de tourner prématurément une page qui le dérange, a-t-il dit.

A son tour, le répondant du HCRUN a expliqué que son institution travaille à établir une cartographie des faits incriminés sur la base des 5065 dossiers en traitement et œuvre à amener le coupable à faire son plaidoyer de culpabilité et la victime à octroyer le pardon, sans occulter la question de la justice. «Le HCRUN dans la dynamique de la



De nombreuses personnalités ont pris part aux dialogues sur la réconcilliation nationale.

Suite à la page 8



Vie des Organisations

Suite de la page 7

mise en œuvre de ses missions, n'occulte pas les mécanisme traditionnels pour pouvoir amener les uns et les autres à se parler», a indiqué Mme Aïcha Ouédraogo.

Géneviève Zongo, la veuve du journaliste assassiné, Norbert Zongo s'est voulu clair : «Sur la réconciliation nationale, tant qu'il n'y pas de vérité, justice, il n'y aura pas de réconciliation. Il faut pour tous les coupables, qu'on puisse les juger, les condamner. Sinon, il ne faut pas qu'on nous parle de réconciliation nationale. Crime économique ou de sang, il faut que des personnes soient jugées», a-t-elle conseillé.

Les participants ont souhaité que la CODEL poursuive son leadership dans le processus de réconciliation et qu'elle aille dans les villages rencontrer le «Pays réel», non seulement pour toucher les réalités du doigt mais surtout pour l'impliquer et s'inspirer des mécanismes traditionnels de réconciliation. Ils ont également demandé à la CODEL d'avoir à l'esprit les crimes économiques qui sont souvent à la base des crimes de sang et enfin, de tenir compte de l'armée.

«Vos contributions seront prises en compte. Nous irons dans les régions», a rassuré le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo. Ces dialogues, de son avis est un cadre idéal qui permet de mener une réflexion sur la base des expériences qui ont eu cours dans notre pays ainsi que dans les autres pays qui peuvent servir d'exemple dans le processus de vérité, justice et de réconciliation nationale. «Je vous invite à se donner la main. Je suis convaincu que la réconciliation nationale est possible.

Nous corrigerons les erreurs au fur et à mesure», a conclu le président de la CODEL.

L'ABB : Des films pour assurer la veille politique

L'Association des Blogueurs du Burkina (ABB) organisé le samedi 30 septembre et le jeudi 5 octobre 2017 une formation à la réalisation des vidéos dites citoyennes sur le net. L'objectif de cette formation est de permettre participants de pouvoir raconter leur problèmes, réaliser une veille citoyenne, d'interpeller les autorités à travers des éléments vidéos.

es technologies de l'information et de la communication (TIC) sont aujourd'hui incontournables pour assurer la veille politique. Dans le cadre du programme Présimètre, l'Association des Blogueurs du Burkina (ABB) a formé une quinzaine de membres à raconter leur histoire par la vidéo.

Le premier volet de la formation a débuté le samedi 27 septembre 2017 avec les premiers modules. Les participants ont revisité les notions du journalisme citoyen avec Gabriel Kambou. Cette séance a permis aux participants de débattre sur le concept. Le deuxième module assuré par le réalisateur Pazouknam Jean-Baptiste a porté les fondamentaux en matière de cadrage, la composition de l'image, la recette de film de poche, structure de récit (narration) etc. Le jeudi 05 octobre 2017, les participants ont pu se familiariser avec les techniques du montage vidéo avec Gabriel Kambou. Malgré la formation s'est poursuivie le samedi 7 octobre avec des exercices pratiques qui ont permis aux participants de filmer des vidéos et de les monter eux-mêmes sous la conduite de Pazouknam Jean-Baptiste Ouédraogo. Cette formation s'est tenue en alternance dans la salle de projection et de montage de l'Institut Supérieur de Image et du Son (ISIS) et au siège de l'Association des bloqueurs du Burkina acquis grâce au soutien de Diakonia dans le cadre du programme Présimètre.

Les participants ont promis de se mettre à la tâche dès la fin de la formation. Dans les prochains jours, ces derniers devraient produire des films diffusables sur le net pour assurer la veille et interpeller les politiques sur la gestion de la cité.

ABB



Digne d'intérêt

Dialogue citoyen sur la réconciliation nationale

lls ont dit...

Jonas Hien, Conseil national des OSC, communicateur

La mise en place du collège des sages n'a pas trouvé solution à la réconciliation des Burkinabè. Après 2014, on a mis en place une commission de réconciliation et des reformes inspirée du travail des collèges des sages. Mais le document semble tomber dans les oubliettes

Le CNT a adopté une loi créant le Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale. Une crise interne a suscité un débat sur sa capacité à créer les conditions de la réconciliation.

Il y a eu d'autres initiatives : Vérité, justice et réconciliation. Certaines parmi elles veulent d'une justice transitionnelle et non d'une justice classique. Les Burkinabè sont divisés à ce sujet. Dans un tel contexte, que peut faire les OSC ?

Les OSC sont aussi divisées et se retrouvent dans les deux camps cités en haut. Il y a lieu de concilier les positions, renforcer les cadres de dialogue démocratique, comme ce que nous offre la CODEL, pour développer une culture de la paix. Les OSC doivent jouer un rôle d'interpellation pour un bon fonctionnement des intuitions (justice). Il n'est pas rare d'entendre que les problèmes sont dus à la justice (impunité).

Seule une justice impartiale, équitable, basée sur le droit, contribuerait à parvenir la réconciliation. Il faut aussi se départir de toute paresse, éviter les positions partisanes et mettre la justice face à ses responsabilités présentes et futures pour le pays.

N°00

Me Ahmed Ouédraogo, avocat à la cour aux barreaux du Burkina et de Paris, communicateur

«Si les actes symboliques de la réconciliation ne sont pas liés à l'administration de la justice, de la vérité et au changement social, ils peuvent être vus comme une stratégie du gouvernement pour tourner la page prématurément. C'est comme un achat de conscience».

Abdoul-Karim Sango, juriste et enseignant à l'Enam, communicateur

A Bobo, nous avons suffisamment réfléchi à la réconciliation. Il faut maintenant penser à l'agir. Ma conviction est que c'est extrêmement possible dans un pays comme le Burkina.

On ne pensait pas que Blaise (Compaoré) partirait ; les aînés ont commencé la bataille, on est venu s'y ajouter. Les contradictions qui existent actuellement sur la réconciliation sont secondaires.

Le gros problème qu'on a au Burkina, c'est la sincérité dans la démarche. Une société ne peut pas aller dans la réconciliation si on est dans une logique de double langage.

Ibrahima Djibo, président de l'observatoire pour la justice et la démocratie

Nous ne nous rendons pas compte mais notre contentieux commence à être très très lourd.

Nous en avons accumulé pendant plusieurs années. Notre cas est spécifique parce qu'il n'y a pas eu de lutte armé, pas de conflit interne, mais malheureusement beaucoup de crimes sans justice. A la base, si on ne parle pas de justice et de démocratie, nous ne pourrons pas avancer.

Il faut instituer un processus permanent de sensibilisation des populations et des jeunes sur la nécessité d'une réconciliation et d'une cohésion nationale. C'est fondamental et il faut trouver les moyens et les mécanismes.

Ensuite, il faut le traitement et l'épurement des dossiers de crimes de sang et crimes économiques, sans état d'âme. Si vous avez commis un crime, vous payez pour.

Enfin, il faut associer systématiquement les mécanismes traditionnels (coutumiers et religieux) et les canaux endogènes de communication. Il y a des canaux autres qu'internet qui permettent à tous d'être associés.

Mathias Tankoana, juriste et conseiller du président du Faso

Depuis la rencontre à Bobo Dioulasso, c'est un agenda qu'il faut. Si vous diagnostiquez une crise latente, il faut agir pour qu'elle n'éclate pas.

Il faut que nous nous comprenions entre nous. D'autres pays n'ont pas ces cadres de dialogue.

Si les gens sont sur les réseaux sociaux, dans les radios et les télés en train d'allumer le feu, ça va finir par s'allumer.

Si au contraire les gens appellent au calme, ça va finir par se calmer. Je serai très attentif aux conclusions qui sortiront des concertations.

Suite à la page 10



3^è et 4^è trimestre 2017

Digne d'intérêt

Suite de la page 9

Florence Ouattara, présidente de la Coalition burkinabè des Défenseurs des Droits humains (CBDDH)

Il ne faut pas oublier les crimes économiques dans le processus. Ce sont les crimes économiques qui ont violé les droits sociaux et qui font que nos enfants sont aujourd'hui sous des écoles paillotes. Ce sont des crimes ainsi qu'il faut corriger pour avoir plus d'eau potable pour tous, plus d'écoles. De même, il y a le cas de l'armée. Il n'y aura pas de réconciliation sans la vérité et la justice. La grande part de cette vérité demandée est détenue par l'armée. Est-ce qu'elle a été approchée pour qu'elle soit plus bavarde ? La grande muette a massacré les enfants du pays. Il est temps qu'on s'invite dans la dynamique de la démocratie et de l'Etat de droit. Il est aussi bien de créer des structures permanentes de gestion des crises, composées de personnes assez propres, qui vont gérer les crises sans attendre quand il y a blocage.

Ouédraogo Aïcha, juriste, 2e viceprésidente du HCRUN, responsable de la commission de réhabilitation, d'indemnisation et de réinsertion

Sur le terrain les gens nous disent : «s'il n'y pas vérité et justice, il n'y a pas de réconciliation. Il faut nous dire qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on puisse faire le deuil et pouvoir s'asseoir avec celui qui a commis des crimes». Nous demandons un temps d'échanges avec le président de la CODEL. Sur le terrain, Me Halidou est une mine.

Dans la dynamique de la mise en œuvre de ses missions, dans la justice transitionnelle, le HCRUN n'oc-

culte pas le mécanisme traditionnel pour pouvoir amener les uns et les autres à se parler. Nous ne dormons pas au niveau de HCRUN. Il y a la loi, mais il y a un certain nombre de cadrages à faire. Le traitement des dossiers est un prétexte pour aller à la réconciliation. Il faut aider les citoyens à retrouver la joie de vivre. La réconciliation soulage un peu et ramène les gens dans d'autres dispositions. A Bobo, sur la validation des travaux sur certains dossiers, on s'est rendu compte que les dossiers qui semblaient facile à traiter se retrouvent comme une quinine à avaler et il faut revoir la copie.

Abdoulaye Sanou, chargé de programme à l'ambassade de Suède

A propos du président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo, il a dit : «Vous avez tout ce qu'il faut: les documents, les idées et le poids. Il faudrait que vous ayez un calendrier et que vous portiez la préoccupation de la réconciliation comme vous avez porté les élections après l'Insurrection».

Bernadette Confé, sociologue, rapporteur général adjoint du HCRUN

Concernant la garantie de non répétition, il faut des réformes. Sous le CRNR, on a écouté les Burkinabè, on a vu les maux qui les minaient et il y a eu recommandations. Avec le HCRUN, le volet secrétariat qui devrait s'occuper des réformes, n'a pas vu le jour. Concernant la question des réparations ; il y a un coût à supporter. Nous sommes dans un pays qui n'a pas suffisamment de moyens et ceux qui veulent vous aider viennent avec des prétentions. Des opérateurs économiques qui ont vu leurs biens saccagés

N°00

viennent dire que ce qu'ils ont perdu est à 300 millions alors que lorsqu'on regarde, ce qu'ils ont perdu n'ont pas cette valeur. Concernant l'indépendance des commissions, dans la loi, le HCRUN est une institution indépendante. Mais si elle n'a pas de moyens financiers, où est son indépendance ? Pourquoi les actions du Collège des sages n'ont pas abouti ? Ils (les membres du Collège) ont pris de belles résolutions.

Mais à un certain moment, il y a eu des interférences du pouvoir pour passer directement à la réconciliation. Si on veut parvenir à une vraie réconciliation, il faut rendre les commissions indépendantes.

Ibrahim Zongo, représentant de l'AIB

«La lutte doit être menée au niveau de la CODEL à travers la sensibilisation des organisations membres qui descendront sur le terrain pour aider la base à comprendre le processus de réconciliation. Il faut trouver des relais qui partent sur le terrain pour battre campagne en faveur de la réconciliation. Il faut rassembler le maximum de gens sur la vérité, justice et réconciliation».

Yumali Lompo, leader politique et représentant du chef de file de l'opposition

«On doit associer aux processus les représentants des victimes et des parents de victimes. Aucune institution ne peut se permettre d'inventer un scénario qui va réconcilier les filles et fils de ce pays si on n'associe pas les victimes et les parents à un débat franc. On doit intégrer ses éléments dans les réflexions. Il faut aussi redonner confiance à la justice. Il ne faut pas qu'on ait peur de parler de la justice. Si on a peur de

parler de la justice, la prochaine insurrection, ça sera dans les palais. Au niveau du chef de file de l'opposition nous constatons qu'un furoncle est entrain de grossir mais n'est pas encore mûr, il faut crever l'abcès.

Si on n'y prend garde, nous travaillons à le renforcer.

Nous sommes d'accord avec le président du Faso qui a déclaré qu'on ne peut pas enjamber des cadavres pour aller à la réconciliation. Il faut en parler largement. A moins d'être politisé, je me dis que ce cadre créé par la CODEL permet de parler librement. La société civile a un rôle très important à jouer dans la réconciliation.

Les OSC comme la CODEL, CGD, CNOSC... doivent se démarquer des autres OSC qui sont soit organisées par des partis politiques, soit instrumentalisées.

Cette initiative de la CODEL, nous la saluons et nous sommes partant pour apporter notre contribution. On ne peut pas développer le pays dans l'indifférence des uns pour les autres».

Célestine Amina Béré /Lompo du SPONG

«Le président de la CODEL doit prendre les devants : créer un cadre, communiquer sur la chose et penser aux victimes au niveau des provinces. On peut s'asseoir autour d'un colloque et suite à ça, travailler pour que les dossiers (de justice) soient vidés».

Réconciliation nationale

Des émissions radiophoniques pour sensibiliser les Burkinabè

a CODEL en partenariat avec l'UNALFA a organisé une émission radiophonique sur le thème de la réconciliation nationale le samedi 02 décembre 2017, diffusée en direct sur l'ensemble du territoire grâce à une synchronisation d'une trentaine de stations de radio. A la suite de dialogues citoyens, la CODEL a organisé une émission radiophonique sur la réconciliation nationale, diffusée en direct et en synchronisation avec une trentaine de radios, sur toute l'étendue du territoire national, de 16h à 17h. Les auditeurs ont participé activement en appelant de toutes les provinces. Ils ont salué de telles émissions qui leur ont permis de donner leur opinion sur une thématique très importante, qu'il faut arriver à résoudre.

Pour eux, il faut passer par la justice d'abord pour

connaître la vérité afin d'aboutir à la réconciliation.

La CODEL a pris part à cette émission à travers son président, Me Halidou Ouédraogo ainsi que Mme Lydia Zanga/Ouédraogo et Me Ahmed Ouédraogo. Trois journalistes ont animé l'émission dans cinq langues, français, djoula, mooré fulfudé et gourmantchéma. Les auditeurs ont salué l'opportunité qui leur a été offerte pour participer à une telle émis-

N°00

sion. Ils ont encouragé la CODEL à initier de telles cadres de dialogue citoyen et ont souhaité que le Président du Faso prenne les choses en main et que l'on fasse la justice avant d'aller à la réconciliation.

Afin d'apporter sa contribution à l'apaisement du climat social, la CODEL a organisé du 19 octobre au 27 novembre 2017, quatre (04) dialogues citoyens sur le rôle de la société civile dans le processus de réconciliation nationale à l'endroit des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, des acteurs du secteur informel et des membres du gouvernement. Ces rencontres ont permis des échanges interactifs et donner des pistes de réflexion et d'actions qui seront portées par la CODEL et les autres organisations de la société civile.



3^è et 4^è trimestre 2017

Reconnaissance internationale pour la CODEL

La plateforme Présimètre primée en France

La plateforme numérique de veille citoyenne «Présimetre» mise en place par la CODEL et ses partenaires de Diakonia et Ingenia Consultinf a reçu le 8 décembre à Paris, le premier Prix Numérique et Transparence dans la catégorie «Contrôle citoyen pour la bonne gouvernance»



Le Directeur pays de Diakonia, Luther Yaméogo

a plateforme accessible à l'adresse www.presimetre.bf a été distinguée notamment pour les émissions d'interpellation en direct sur la télévision publique avec le Président de la République ou le Président de l'Autorité Supérieure de Lutte Anti-Corruption, mais aussi pour les émissions radiophoniques sur la bonne gouvernance et l'organisation d'espaces de dialogue et d'interpellation des autorités locales.

Ce prix, lancé le 11 septembre 2017 par le ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères en partenariat avec l'ONG Transparency international et l'agence de coopération CFI-média, a été remis au directeur pays de Diakonia, Luther Yaméogo.

Selon les promoteurs, le prix récompense les projets numériques innovants qui contribuent à la transparence de l'action publique, à l'ouverture des données et à la participation citoyenne dans l'espace francophone.

Si le programme d'imputabilité politique et de redevabilité socio-économique «Présimètre» et sa plateforme numérique sont unanimement et régulièrement salués par l'apport novateur dans la veille citoyenne pour une gouvernance vertueuse, c'est la première fois qu'ils reçoivent une distinction internationale.